



Saint-Etienne, le 20 octobre 2016

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale de la Loire

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements
publics et privés sous contrat



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Loire

Division de l'élève

Objet : concours « Je filme le métier qui me plaît »

Affaire suivie par :
Cécile JUANICO
Téléphone :
04 77 81 41 12
Télécopie :
04 77 81 41 05

Le site lecanaldesmetiers.tv (première « webtv » européenne de découverte des métiers d'avenir) organise pour la dixième année consécutive le concours « Je filme le métier qui me plaît », qui favorise une démarche active de découverte des métiers par l'intermédiaire de la création de supports numériques.

Mél :
ce.ia42-divel-sco@ac-lyon.fr
N/Réf. : DIVEL/CJ/FF

Ce concours aide l'élève à découvrir le monde économique et professionnel, développer son sens de l'engagement et de l'initiative, élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle.

Cette opération est soutenue par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, dans le cadre du parcours Avenir, ainsi que par le ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Les élèves des collèges ou lycées sont invités à restituer leur découverte d'un métier, d'une organisation ou d'une entreprise, sous la forme d'une vidéo d'environ 3 minutes, ceci sous l'égide d'un adulte référent, porteur du projet.

Activité interdisciplinaire, démarche de projet, « Le filme le métier qui me plaît » est une activité parfaitement adaptée pour les E.P.I. et peut également être mise en place dans le cadre de l'accompagnement personnalisé. Il peut aussi faire l'objet de l'option cinéma au baccalauréat.

Un jury, présidé par le cinéaste Costa Gravas, et composé de personnalités issues du monde économique, des médias et de l'éducation remettra les prix aux lauréats le 23 mai 2017 au cinéma Grand Rex à Paris.

Toutes les informations sur le concours sont disponibles sur le site :
www.jefilmelemetierquimeplait.tv.

Pour information la date limite de réception des candidatures est fixée au 22 janvier 2017, même s'il est conseillé de ne pas attendre cette date, et la date limite de réception des films est fixée au 12 mars 2017.

Je souhaite donc que cette initiative retienne votre attention ainsi que celle des enseignants, auxquels je vous demande de la faire connaître.

Jean-Pierre BATAILLER